



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PT/HM/SC/NM/17-06-2014

Monsieur Laurent Hénart
Maire de Nancy

Hôtel de Ville

1 place Stanislas

Case officielle n°1

54035 Nancy Cedex

Paris, le 19 juin 2014.

Objet : défense de l'emploi chez Orange sur Nancy et sa périphérie

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à notre alerte sur la situation préoccupante de l'emploi chez Orange sur Nancy et la région Est : entre décembre 2011 et décembre 2013, la région a perdu près de 300 emplois (CDI + CDD), comme vous pourrez le constater dans le dossier de presse joint à ce courrier. L'hémorragie continue à un rythme soutenu : seul 1 retraité sur 3 est désormais remplacé lorsqu'il quitte l'entreprise Orange, et ces départs sont plus nombreux en région qu'en Ile de France.

Sur la ville de Nancy, il n'existe plus que la très grande boutique de St Thébault (36 emplois), et le bâtiment St Georges, rue du Tapis Vert (200 emplois). Le site de Berthélémy a fermé en janvier 2014.

Sur le grand Nancy, il reste 117 emplois à Heillecourt, 450 à Vandoeuvre, 17 à Houdemont, 145 à Villiers, et 145 à Saint Max. Ce dernier site n'est plus le siège du Centre Clients Orange, parti sur Metz, et le faible taux d'occupation des locaux nous laisse craindre une prochaine fermeture.

Cette décrue de l'emploi dans notre entreprise a malheureusement des effets délétères, non seulement pour ceux qui restent et qui doivent assumer le même niveau d'activité en étant moins nombreux, mais également sur l'ensemble du tissu économique des régions. La fermeture des sites Orange annonce en effet trop souvent l'abandon des territoires par les grands acteurs de l'économie et les services publics.

Depuis 3 ans, la CFE-CGC prône un mouvement de décentralisation des activités d'Orange, comme avait su le faire France Télécom dans les années 70, au titre des nombreux avantages d'un tel mouvement pour les différentes parties prenantes :

- pour les personnels, une meilleure qualité de vie et des bassins d'emplois revivifiés permettant d'envisager des évolutions professionnelles sans être contraint de « remonter » sur Paris ;
- pour l'entreprise, un coût foncier moindre qu'en Ile de France, et des personnels plus productifs compte tenu de leur meilleure qualité de vie ;
- pour les villes et les régions enfin, une activité économique profitable à la dynamique locale comme aux contributions fiscales.

.../...

.../...

Nous pensons avoir été en partie entendus par la Direction d'Orange : il semble qu'une mission d'identification des sites disposant d'une bonne capacité d'accueil soit en cours dans différentes régions. Nous ne savons pas si c'est le cas pour la métropole de Nancy, où il existe cependant un bon potentiel d'accueil à Saint Max.

Le relais et l'implication des élus locaux en faveur d'un nouveau développement de l'emploi en région chez Orange seront sans nul doute un élément clef de succès de la démarche.

Aussi, nos équipes locales comptent sur vous pour y contribuer.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Crozier', written in a cursive style.

Sébastien Crozier
Président CFE-CGC Orange

Pièce jointes :

- dossier de presse CFE-CGC Orange pour Nancy et sa région
- article paru dans l'Est Républicain du 17 juin 2014